

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire

CLUB DU JEU DE GO

Dimanche 19 mai 2024

Le 19 mai 2024, les membres de l'association CLUB DU JEU DE GO se sont réunis dans la Maison des Associations, 34 rue Pierre Brossolette, Levallois, sur convocation du bureau (article 18 des statuts).

Participants :

Membres dirigeants :

Sylvain RAVERA, président

Louise ROULLIER, secrétaire

Rémy NOEL, trésorier (en distanciel)

Membres actifs :

Hugo NORTIER, responsable licences

Jean-François LE GALIARD

Denis TURNER

L'assemblée est présidée par Sylvain RAVERA, en tant que président de l'association (article 19 des statuts).

La réunion débute à 10h40.

Ordre du jour

- Rappel des statuts
- Constatation du quorum
- Approbation de l'ordre du jour
- Approbation du compte-rendu de l'AG 2023
- Rapport moral du président et bilan des activités en 2023-2024
- Bilan, compte de résultat et rapport financier du trésorier
- Élection des membres du bureau
- Mesures financières pour les jeunes
- Remboursement des frais de bouche
- Jours et horaires d'ouverture du club à la maison des associations
- Pédagogie, organisation de cours
- Fonctionnement de la bibliothèque
- Organisation du tournoi de Levallois 2025
 - Salle
 - Dates
 - Tarifs d'inscription
 - Montant des prix
 - Autres questions liées à l'organisation du tournoi 2025
- Organisation d'un championnat national ou d'un championnat d'Île-de-France
- Fixation du montant de la cotisation annuelle (part club de la licence)
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2024-2025
- Questions diverses

Rappel des statuts

Sylvain RAVERA cite quelques phrases extraites des statuts du club.

Constatation du quorum

Trois membres dirigeants (ici, l'intégralité du bureau) étant présents, l'assemblée peut valablement délibérer (article 19 des statuts).

Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Approbation du compte-rendu de l'AG 2023

Sylvain RAVERA rappelle que le compte rendu a été rendu disponible en ligne au lien :
<https://levallois.jeudego.org/New/comptes-rendus/CLUB%20DU%20JEU%20DE%20GO%20-%20Compte-rendu%20AG%202023-06-18.pdf>

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral du président et bilan des activités en 2023-2024

Sylvain RAVERA, président du club, fait son rapport moral.

Dès septembre 2023 la baisse de l'affluence a été sensible. Le bureau a fait appel à d'autres clubs via les salons Discord de la FFG et de la Ligue Île-de-France, ce qui a fait venir quelques participants. Nous avons aussi reçu la visite d'un jeune joueur coréen et de quelques autres joueurs internationaux. Malgré tout l'affluence est restée plus faible que l'année précédente.

Le tournoi de Levallois, en revanche, s'est dans l'ensemble bien passé. Avec une personne de moins dans l'organisation, il a été décidé à la ronde 3 de ne pas assurer la parité pour maintenir ouverte la buvette, ce qui a suscité des mécontentements. À l'avenir l'organisation du tournoi devrait prévoir systématiquement un joueur pour la parité, quitte à fermer la buvette du tournoi. L'absence de Denis et de Rémy a tout de même pesé sur l'organisation. Pour que l'événement subsiste, le club devrait faire appel à des volontaires parmi les joueurs franciliens, comme le fait le tournoi international de Paris.

Au niveau des compétitions, le club compte trois joueurs qualifiés pour le championnat d'Île-de-France : Rémy NOEL et Louise ROULLIER, qualifiés par le niveau, et Sylvain RAVERA, champion 2024 du club. Lucas et Hugo LIN, membres du club, participent au championnat de France jeunes. Enfin, pour la première fois, le club de Levallois devrait organiser en novembre le championnat de France féminin en novembre prochain, grâce au soutien de la mairie de Levallois-Perret.

L'année 2023-2024 s'est révélée peu dynamique, sans difficulté majeure, mais avec une baisse d'activité.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

Bilan, compte de résultat et rapport financier du trésorier

Rémy NOEL, trésorier, nous lit son rapport financier.

Onze licences ont été prises en 2023-2024, soit quatre de moins que lors de la période précédente, pour un total de 55 € de parts club. C'est une baisse significative du nombre d'adhésions.

Cette année, le tournoi (2024) a connu une fréquentation similaire à 2022, mais en baisse par rapport à 2023 (46, contre 57 en 2023 et 47 en 2022). Cependant, la quantité d'achats effectués a été plus faible que les années précédentes, permettant de garder un tournoi à l'équilibre :

- Les entrées ont généré 830 € (37 tarifs pleins et 9 tarifs réduits) et la buvette a généré 242,43 €, soit 1072,43 € de chiffre (en baisse de 24 % par rapport à 2023).
- 719,70 € ont été dépensés en prix, 105,06 € en coupes. L'approvisionnement de la buvette (dont le vin mousseux pour la clôture) a coûté 242,43 €, soit au total 1067,19 € de dépenses.
- La buvette était donc exactement à l'équilibre, tandis que le tournoi était en léger bénéfice de 5,24 €.

Le compte d'épargne du club a dégagé 143,90 € en 2023. En additionnant à cette somme un transfert de 649,30 € depuis le compte courant, le montant présent sur le compte d'épargne se monte donc à 5 643,90 €.

Le Crédit Agricole continue de nous facturer des frais de dossiers de 40 € par an, ainsi que des commissions de mouvement fixes (15 € par trimestre actif) lors de tout versement ou encaissement de chèque, pour un total de 100 € sur l'année. La commission du trimestre courant n'a pas encore été facturée, donc seuls 85 € ont été prélevés sur l'exercice actuel.

Le trésorier pense avoir oublié de prendre en compte un encaissement tardif de remboursement de frais de tournoi l'année dernière et s'en excuse. En réconciliant les comptes, il a trouvé une différence négative de 133,02 € qu'il a donc comptés en amortissement de stocks.

Les actifs du club se portent à un total de 6 560,61 €, soit 3,88 € de moins que l'année dernière.

Si le résultat de l'année est à l'équilibre, il reste dommage qu'une bonne partie des dépenses hors-tournoi soient allouées en frais bancaires, mais les solutions alternatives moins chères ne permettent pas d'encaisser des chèques.

Le bilan et le compte de résultat peuvent être trouvés en annexes de ce compte rendu.

À la suite du rapport financier, le président et le trésorier apportent quelques remarques complémentaires. Sylvain RAVERA signale qu'il reste un des lots prévus pour le tournoi : il sera reporté l'an prochain. Il reste également 400 € en espèces dans la caisse à la suite du tournoi. Quelques règlements par chèques devront être déposés sur le compte courant du club, ce dont Hugo NORTIER, responsable licences, se chargera.

Le compte d'épargne est un « livret A association ». Il rapporte un peu plus en 2024, son taux d'intérêt étant actuellement de 3 % (cela devrait se poursuivre jusqu'à fin 2024). Sylvain RAVERA suggère de dépenser cette rentrée d'argent dans un repas ouvert aux membres du club, comme cela s'est fait en 2023.

Pour remédier à la question des frais bancaires, le bureau évoque la possibilité d'utiliser un compte courant à la banque Sogexia en parallèle du compte d'épargne au Crédit agricole. Un compte Sogexia est déjà créé. Cependant il permet le dépôt d'espèces mais non de chèques : il faudrait alors arrêter d'accepter les règlements par chèques lors des prises de licences, au profit de règlements en ligne via des plateformes comme HelloAsso ou PayPal. Cela pourrait freiner plusieurs prises de licences pour les membres ne pouvant ou ne souhaitant pas régler en ligne. Hugo NORTIER propose, pour éviter ces cas, l'achat d'un terminal de paiement par carte et en rappelle le coût (60 € à l'achat et 1,75 % de commission sur tout règlement). Mais cet investissement n'est peut-être pas utile : comme le rappelle Sylvain RAVERA, les frais bancaires sont pour l'instant compensés par l'épargne du livret A. La question est remise à une prochaine délibération du bureau.

Le rapport financier de Rémy NOEL est approuvé à l'unanimité.

Élection des membres du bureau

Avant de procéder à l'élection, Rémy NOEL sollicite un appui dans ses tâches de trésorier et en rappelle les principales fonctions. L'assemblée désigne Hugo NORTIER pour l'épauler.

Le nouveau bureau soumis au vote est composé de :

- Sylvain RAVERA, président
- Rémy NOEL, trésorier
- Hugo NORTIER, trésorier adjoint
- Louise ROULLIER, secrétaire

Proposition approuvée par 4 voix pour et 1 voix contre.

Hugo NORTIER est également reconduit comme responsable licences.

Mesures financières pour les jeunes

Le bureau propose la reconduction des mesures financières à l'égard des jeunes, étendues depuis 2022 aux moins de 26 ans :

- remboursement intégral des frais d'inscription aux tournois (sous réserve d'avoir participé, soit à toutes les rondes, soit à au moins 2 rondes) ;
- remboursement des frais de transport pour se rendre à un tournoi en Île-de-France (sur présentation des factures) dans la limite de 20 € par jour ;
- le budget est limité à 500 €.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le bureau rappelle que ces mesures n'ont entraîné aucune dépense depuis deux ans, les moins de 26 ans oubliant de faire appel au club pour compenser leurs dépenses. Louise ROULLIER annonce qu'elle enverra un mail de rappel à tous les joueurs du club concernés le 20 mai 2024.

Remboursement des frais de bouche

Le bureau propose la reconduction du remboursement des frais de bouche lors des sessions ordinaires le dimanche : la nourriture apportée par les membres du club ou présente dans l'armoire peut être consommée gratuitement par tous.

Le club fixe un budget maximum pour le remboursement des frais de bouche à 500 €.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Jours et horaires d'ouverture du club à la maison des associations

À l'automne 2024, le club va demander le renouvellement de la convention de mise à disposition d'une salle auprès de la mairie de LEVALLOIS-PERRET.

Depuis 2021, la salle est à la disposition du Club du Jeu de Go trois dimanches par mois (2^e, 3^e et 4^e dimanches) de 10h à 13h30. Ces horaires sont jugés peu intuitifs et peuvent expliquer une partie de la baisse de fréquentation post-covid. Plusieurs membres du club se plaignent d'être venus par erreur le 1^{er} ou le 5^e dimanche du mois et d'avoir trouvé les locaux vides.

Louise ROULLIER suggère de demander une mise à disposition de la salle soit tous les dimanches matin, y compris le 1^{er} et le 5^e dimanche du mois, soit tous les samedis après-midi. Le club du Jeu de Go s'engagerait à mettre la salle à la disposition de toute autre association qui le demanderait, pour peu que le bureau soit averti quelques jours à l'avance.

Hugo NORTIER et Jean-François LE GALIARD demandent de préférence l'horaire du dimanche matin. Le bureau va donc demander à disposer de la salle de la Maison des associations tous les dimanches matin de 10h à 13h30.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Pédagogie, organisation de cours

Ce point est traditionnellement à l'ordre du jour des assemblées générales du club du Jeu de Go. Cependant, Sylvain RAVERA suggère pour cette année de se concentrer sur les efforts pour remonter la fréquentation. Des cours pourront être organisés si les joueurs sont plus nombreux.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fonctionnement de la bibliothèque

La bibliothèque n'a pas de responsable attitré. Les joueurs empruntent peu les livres qui sont plutôt consultés sur place. Le bureau suggère de conserver le fonctionnement actuel.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Organisation du tournoi de Levallois 2025

Le bureau se fixe pour objectif d'augmenter la fréquentation pour le tournoi 2025.

Pour cela, en plus des actions de promotion réalisées pour le tournoi 2024 qu'il faudra poursuivre, Sylvain RAVERA va essayer de prendre contact avec le club de go en ligne « Stones in the Shell » qui peut ramener des participants.

- **Salle** : le choix du Pavillon des Fêtes en 2024 a été très apprécié des participants. Cependant, les tables utilisables n'étaient pas en nombre suffisant. Beaucoup d'entre elles étaient sales et en mauvais état avant même le début du tournoi, ce qui devra être signalé. Le bureau va donc demander de nouveau le Pavillon des Fêtes, le club songera à louer des tables pour le tournoi.

- **Dates** : en 2024, le tournoi de Levallois et celui de Lille étaient organisés aux mêmes dates. Les deux clubs essaieront de se concerter pour éviter de se concurrencer. Les membres du bureau délibéreront ultérieurement des dates idéales. L'annulation du tournoi Paris Meijin, naguère organisé en décembre, ouvre aussi le calendrier de fin d'année.

- **Tarifs d'inscription** : le bureau propose 20 € en tarif normal, 15 € sur inscription en ligne jusqu'à une semaine avant l'ouverture du tournoi, 10 € en tarif réduit (moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, affiliés au RSA).

Rémy NOEL quitte l'assemblée générale à 12 h 30.

Le bureau discute d'ouvrir le tarif préférentiel aux retraités.

Proposition rejetée à trois voix contre, deux abstentions et une voix pour.

Les autres tarifs sont soumis au vote.

Proposition adoptée à quatre voix pour et deux abstentions.

- **Montant des prix** : le bureau propose la reconduction des mêmes prix que l'année précédente : 300 € pour la première place ; 200 € pour la deuxième place ; 100 € pour la troisième place.

Chaque prix est à répartir selon le système Hort entre les participants ex aequo. Les joueurs à 3 ou 4 victoires gagneront des prix en nature (jeux de société, livres, etc.). Le coût de ces prix en nature est évalué à un total de 250 € maximum.

Proposition adoptée à l'unanimité.

- **Autres questions liées à l'organisation du tournoi** : le bureau indique que pour maintenir l'équilibre financier du tournoi, il faudra probablement réviser à la hausse les prix de la buvette.

Organisation d'un championnat national ou d'un championnat d'Île-de-France

Sylvain RAVERA propose que le club organise une compétition nationale ou régionale en 2025. Le club du Jeu de Go organisant déjà le championnat de France féminin en 2024, sa préférence irait aux compétitions régionales pour l'année suivante.

Sur une question de Jean-François LE GALIARD, qui s'inquiète d'une possible discrimination à l'encontre des joueurs masculins, Louise ROULLIER rappelle que ce choix a été voté en assemblée générale. Le championnat de France féminin a d'abord un objectif de communication : montrer et valoriser les joueuses de go en France. C'est une compétition supplémentaire qui s'ajoute aux compétitions nationales, toutes mixtes.

Pour l'année 2025, le choix se porterait, selon les possibilités :

- sur le championnat d'Île-de-France individuel, 30 à 40 joueurs (printemps 2025) ;
- sur le championnat d'Île-de-France jeunes, 16 joueurs maximum (mars ou avril 2025) ;
- sur le championnat d'Île-de-France des clubs, 30 à 50 joueurs (entre mai et octobre 2025).

Le championnat d'Île-de-France des clubs a la préférence de l'assemblée générale. Il faudra prévoir la tenue d'une buvette et une équipe de parité. Louise ROULLIER enverra une demande de salle.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation annuelle (part club de la licence)

Le bureau propose de reconduire le montant de la « part club » à 5 €, comme l'année précédente.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel 2024-2025

L'assemblée générale ayant déjà statué sur les cotisations, les tarifs d'inscription au tournoi et les principales dépenses, établir et voter un budget prévisionnel n'est pas nécessaire. Le bureau s'attend à ce que le budget 2024-2025 soit également à l'équilibre ou en léger déficit. Un déficit plus élevé serait d'ailleurs possible vu la trésorerie de l'association, et le club fait aussi le pari d'une meilleure fréquentation du tournoi.

Questions diverses

- **Repas de club** : Le club souhaite organiser un repas réservé à ses membres en 2024 ou 2025. Le club prendra en charge jusqu'à 10 € par personne.

Jean-François LE GALIARD suggère de faire un sondage en ligne pour en fixer la date.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Fin de l'AG à 13h10.

Sylvain RAVERA
Président



Rémy NOEL
Trésorier



Louise ROULLIER
Secrétaire



ANNEXES

Bilan de l'exercice 2023-2024

Compte de résultat de l'exercice 2023-2024

BILAN EXERCICE 2023-2024

ACTIF	
Actif Immobilisé	
20. Immobilisations incorporelles	
- Frais d'établissement	0
- Frais de développement	0
- Concessions et droits similaires	0
- Droit au bail	0
- Autres immobilisations	0
21. immobilisations incorporelles	
- Terrains	0
- Aménagements	0
- Constructions	0
- Matériel et outillage	0
- Autres immobilisations	0
23. immobilisations en cours	0
27. Autres immobilisations financières	
- Prêts	0
- Droits et cautionnements versés	0
- Autres créances immobilisées	0
28. Amortissement des immobilisations	
- Immobilisations incorporelles	0
- Immobilisations corporelles	0
- Autres immobilisations	0
29. Provisions pour dépréciation	0
Total actif immobilisé	0
Actif circulant	
3. Stock et en-cours	
- Stocks	0
- En-cours	0
- Autres approvisionnement	0
4. comptes de tiers	
- Fournisseurs, usagers, personnel	0
- Collectivité publique	0
- Créiteurs divers	0
5. Comptes financiers	
- Banques, établissements financiers	6074.55
- Caisse	486.06
- Autres comptes financiers	0
Total actif circulant	6560.61
TOTAL ACTIF	6560.61

PASSIF	
Capitaux propres	
10° Fonds propres et réserves	
- Fonds propres sans droits de reprise	0
- Fonds propres avec droits de reprise	0
- Réserves	0
11. Eléments en instances d'affectation	0
12 Résultats nets de l'exercice	0
13 Subvention d'investissement	0
Total capitaux propres	0
Provisions	
14. Provisions réglementées	0
15. Provisions pour risques et charges	
- Provisions pour risques	0
- Pour provisions pour charges	0
- Autres provisions	0
Total Provisions	0
Dettes	
16. Emprunts et dettes assimilées	
- Emprunts auprès des banques	0
- Dépôts et cautionnement reçus	0
- Participation des salariés	0
- Autres emprunts et dettes	0
17. Dettes sur participations	
Total dettes	0
Autres	
18. comptes de liaison	
- Apports permanents	0
- Biens et prestations échangés	0
19.. Fonds dédiés	0
Total autres	0
TOTAL PASSIF	0

Approuvé le 19/05/2024

Signatures :

Président

Trésorier


COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2023-2024

CHARGES	
60. Achats (sauf 603)	
601. Matières premières	467.19
602. Autres provisions	0
604. Etudes et prestations	0
605. Matériels, équipements et travaux	0
607. Achats de marchandises	0
Total Achats	467.19
603. Variation de stocks	133.02
61. Services extérieurs	
611. Sous-traitance générale	0
612. Redevances de crédit-bail	0
613. Locations	0
614. Charges locatives	0
615. Entretien et réparations	0
616. Primes d'assurances	0
617. Etudes et recherches	0
618. Divers	0
Total services extérieurs	0
62. Autres services extérieurs	
621. Personnel extérieur	0
622. Rémunérations d'intermédiaires	0
623. Publicité et relations publiques	0
624. transports	0
625. Déplacements et réceptions	0
626. Frais postaux et télécom	0
627. Services bancaires et assimilés	85.00
628. Divers	336.00
Total autres services extérieurs	421.00
64. Charges de personnel	
641. Rémunérations du personnel	0
645. Charges de sécurité sociales	0
647. Autres charges sociales	0
648. Autres charges de personnel	0
Total charges de personnel	0
86. Emplois des contributions volontaires	
860. Secours en nature	0
861. Mise à disposition gratuite de biens	0
862. Prestations	0
864. Personnel bénévoles	0
Total emplois des contributions	0
Autres charges	
63. Impôts et taxes	0
65. Autres charges de gestion courantes	600.00
66. Charges financières	0
67. Charges exceptionnelles	0
68. Dotations aux amortissements	0
69. Impôts sur les sociétés	0
Total autres charges	600.00
TOTAL CHARGES	1621.21

PRODUITS	
70. Vente de produits et services	
701. Ventes de produits finis	242.43
702. Ventes de produits intermédiaires	0
704. Travaux	0
705. Etudes	0
706. Prestations de services	830.00
707. Ventes de marchandises	0
708. Produits annexes	0
Total ventes	1072.43
75. Produits de gestion	
751. Redevances pour concessions	0
754. Collectes	0
756. Cotisations	401.00
758. Produits divers de gestion	0
Total produits de gestion	401.00
87. Contributions volontaires	
870. Bénévolat	0
871. Prestations en nature	0
872. dons en nature	0
Total contributions volontaires	0
Autres produits	
71. Production stockées	0
72. Production immobilisée	0
74. Subvention d'exploitation	0
76. Produits financiers	143.90
77. Produits exceptionnels	0
78. Reprises sur amortissements	0
79. Transferts de charges	0
Total autres produits	143.90
TOTAL PRODUITS	1617.33
RESULTAT (excédent ou déficit)	-3.88

Approuvé le 19/05/2024.....

Signatures :

Président :

Trésorier :